

PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT POUR VOS PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'ouverture aux arts et à la culture est une des composantes majeures d'un projet global d'éducation. Elle s'est affirmée comme un socle de la politique ministérielle pour favoriser l'accès de tous à une culture diversifiée et à des pratiques artistiques de qualité.



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, ÉLÉMENT STRUCTURANT

L'éducation artistique et culturelle est au cœur des missions pour JASPIR, autour de valeurs qui contribuent au développement et à l'épanouissement de l'individu-e et particulièrement des enfants et des jeunes.

POURQUOI ?

- ~ Pour renforcer les compétences psycho-sociales : confiance en soi, vivre ensemble, empathie, pensée créative, pensée critique, expression, coopération...
- ~ Pour mobiliser toute l'école ainsi que les parents autour d'un projet commun fédérateur.
- ~ Pour s'initier aux pratiques artistiques et au développement de sa créativité.
- ~ Pour comprendre le geste artistique et la démarche de création.

Jaspir peut vous accompagner dans la réflexion, le montage du projet, la mise en place en trouvant les propositions et les formes artistiques les plus adéquates, la recherche de financements.

OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS UN PROJET

Voir / Pratiquer / S'approprier

QUOI ?

- ~ Il rend possible une pratique artistique par les élèves.
- ~ Il favorise un contact direct avec les artistes, les œuvres et les lieux d'art et de culture.
- ~ Il peut aboutir à une restitution, réalisation concrète, étape ou finalité de la démarche.
- ~ Il fait l'objet, si possible, de co-financements coordonnés.
- ~ Il précise les objectifs pédagogiques et artistiques poursuivis ainsi que ses critères d'évaluation

Au plus près de vos besoins pédagogiques, les projets se développent en concertation avec l'Education Nationale, la Direction régionale des affaires culturelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les lycées et le Conseil Départemental de l'Isère pour les collèges.

LES CHAMPS DISCIPLINAIRES ?

En s'appuyant sur des compagnies professionnelles du spectacle vivant du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque, de la marionnette, du clown, du conte, de l'espace public etc.

POUR QUI ?

Tout enseignant.e (ou équipe) du 1er ou 2nd degré ainsi que pour les établissements spécialisés.

SOUS QUELLES FORMES ?

Chaque projet est unique. Il s' imagine et s'écrit à plusieurs voix : l'enseignant-e, l'artiste et le-la médiateur-trice culturel-le. Il dépend du niveau des classes et des problématiques pédagogiques identifiées en amont. Sont déterminés alors les objectifs du projet, qu'ils soient artistiques et pédagogiques, les modalités d'interventions et planning de mise en œuvre, l'aboutissement du projet, les modes d'évaluation.

QUELLES SONT LES MODALITES D'INTERVENTIONS POSSIBLES ?

Elles sont multiples et dépendent des besoins du projet, mais aussi des contraintes liées à l'établissement scolaire.

Exemples de modalités :

- ~ Interventions hebdomadaires sur plusieurs semaines
- ~ En temps forts sur des demi-journées
- ~ En semaine artistique
- ~ Etc..

QUELLES FORMES PRENNENT LES ABOUTISSEMENTS ?

Le « donner à voir/entendre » peut prendre différentes formes : restitution scénique publique ou non, enregistrement d'un CD, film-reportage, diaporama ou album, livret-recueil, exposition sonore, etc...



QUAND DOIS-JE PRENDRE CONTACT AVEC JASPIR ?

Pour un projet d'EAC en année N, il faut :

COLLÈGE

Afin de pouvoir déposer une demande de financement auprès du département dans le cadre du PICC (date butoire mi-avril), la prise de contact avec Jaspir doit se faire **entre janvier et mars de l'année N - 1.**

ÉCOLE

Afin de pouvoir déposer une demande de financement auprès de la DRAC et de la DAAC, la prise de contact avec JASPIR doit se faire entre **Janvier et Avril de l'année N - 1.**

LYCÉE

Afin de pouvoir déposer une demande de financement auprès de la région dans le cadre du dispositif « passeurs de culture » (date butoire : fin mai), la prise de contact avec Jaspir doit se faire **entre février et avril de l'année N - 1.**

BESOIN D'UN COMPLÉMENT D'INFORMATIONS ?

Contactez

Ève Retorré |
eve@jaspir.com
06.28.80.63.18

Fanny Luyat |
fanny.luyat@jaspir.com
06.12.21.53.76



**LA FABRIQUE
JASPIR**